

Communiqué de presse 28. mars 2018

Une étude de l'Italie sur des animaux démontre une fois de plus un risque de cancer élevé lié aux ondes de la téléphonie mobile

L'Institut Ramazzini de Bologne a publié les résultats de son étude¹ très attendue sur les rats dans une revue scientifique². Les animaux ont été exposés sur une longue durée à des ondes de la téléphonie mobile variées et à intensité faible. On a observé significativement davantage de cellules endommagées chez les animaux irradiés que chez les animaux non irradiés. Il s'agit du schwannome, un type de cancer cardiaque relativement rare, et de tumeurs cervicales.

Les résultats corroborent ceux de l'étude menée à grande échelle sur des animaux par le NTP³ (Programme national de toxicologie) aux États-Unis, étude qui portait sur des irradiations d'intensité plus élevée. De plus, les différents résultats de laboratoire confirment les observations de l'étude internationale CEFALO⁴ à laquelle la Suisse a participé. Cette étude a démontré déjà en 2011 statistiquement que les enfants et les adolescents subissent un risque plus élevé de tumeurs cérébrales en tant qu'utilisateurs de téléphones portables.

En conclusion, non seulement le rayonnement intense des téléphones portables mais également celui de faible intensité favorise le développement d'un cancer cervical et cardiaque. On observe même des effets en-dessous de la valeur limite d'émission suisse de 61 V/m et de celle de l'installation de 6 V/m. Une étude tout aussi récente du Royaume-Uni⁵ montre que les tumeurs cérébrales malignes ont plus que doublé entre 1995 et 2015. Un lien avec le rayonnement de la téléphonie mobile ne peut plus être exclu. Les experts demandent maintenant que le risque de cancer soit réévalué par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC). Dès 2011, le rayonnement radiofréquence a été inclus dans le registre des substances cancérigènes et classé comme "peut-être" cancérigène. Les experts constatent qu'il est maintenant temps d'élever la classification à "probable" ou même "avéré".

Ces découvertes scientifiques justifient la récente décision du Conseil des États de ne pas assouplir les valeurs limites de l'installation des antennes de téléphonie mobile. Nos valeurs limites devraient en effet offrir une protection de précaution, mais cette protection prétendue est remise en question par l'étude italienne. Au lieu d'un assouplissement, le débat devrait plutôt se concentrer sur la nécessité de rendre les valeurs limites plus strictes. La santé doit primer sur les intérêts économiques de l'industrie de la téléphonie mobile.

Les autorités de santé publique de l'OFEV et de l'OFSP doivent réévaluer les limites applicables aux communications mobiles sur la base de ces faits. Les études financées indépendamment de l'industrie devraient être davantage valorisées qu'elles ne l'ont été jusqu'ici. En particulier, il est important de se distancer de l'influence dominante de l'ONG nommée ICNIRP. Les fake news du lobby de la téléphonie mobile devraient être qualifiés franchement comme des arguments gratuits, des supercheries, voire même des mensonges. Après plusieurs jugements prononcés à l'étranger en faveur des victimes, il y va de la responsabilité de nos tribunaux de revoir leur jurisprudence jusqu'à présent extrêmement favorable aux intérêts de la téléphonie mobile.

¹ <https://ehitrust.org/worlds-largest-animal-study-on-cell-tower-radiation-confirms-cancer-link/>

² <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0013935118300367?via%3Dihub>

³ <https://ntp.niehs.nih.gov/about/org/sep/trpanel/meetings/index.html#20180328>

⁴ <http://electromagnetichealth.org/electromagnetic-health-blog/cefalo/>

⁵ <http://microwavenews.com/news-center/gbms-rising-uk>

Dachverband Elektrosmog Schweiz und Liechtenstein